





SEJOUR SKI POUR ENFANTS

Débutants et confirmés âges de 8 à 18 ans inclus



MONTRIOND

MORZINE-AVORIAZ

du 18 au 25 avril 2009

Les ASCEE du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort organisent un séjour de ski et de découverte de la Montagne pour les jeunes Ascéistes.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Pour participer à ce séjour, vous devez être :

- * âgé de 8 à 18 ans inclus
- * enfant d'agent du Ministère (MEEDDAT) ou de personnes ayant été employées par le Ministère, en position de détachement, de disponibilité, de mise à disposition ou ayant opté au profit d'une collectivité territoriale.
- * en possession de la carte ASCEE 2009 (Cotisation obligatoire pour les enfants extérieurs)

PRESTATIONS DU SEJOUR

- Transport en bus .
- * Hébergement en pension complète dans le centre de vacances "L'ESCALADE".
- * Prêt du matériel de ski pour ceux qui le désirent (chaussures, skis et bâtons,).
- * Forfaits des remontées mécaniques.
- * Cours de ski encadrés par des moniteurs diplômés ESF pour les débutants(avec passage de tests en fin de semaine et remise de diplôme et de médaille pour tous).
- * Assurance "carte neige"
- * Encadrement par des personnes diplômées BAFA, BAFD.
- * Animations extérieures et intérieures (découverte du milieu montagnard, visites diverses, soirées animées, sécurité routière, etc...)
- * Prêt du casque (port du casque obligatoire sauf dérogation parentale).

LE PRIX

Le prix du séjour est fixé en tenant compte du quotient familial et de toutes les subventions (Ministère, ASCEE 68, 90, 67).

Vous avez la possibilité d'utiliser les chèques vacances et les bons CAF.

Quotient Familial	PRIX DU SEJOUR				
QF inférieur à 400€	280 €*				
QF de 401€ à 460€	330 €*				
QF de 461€ à 530€	360 €*				
QF de 531€ à 610€	385 €*				
QF de 611€ à 690€	395 €*				
QF supérieur à 691€	410 €				
Extérieur	495 €				

*Possibilité de percevoir une subvention FNASCEE

Une réduction de 30€ sera accordée aux familles inscrivant 2 enfants d'un même foyer, 75€ pour 3 enfants et 120€ pour 4 enfants.

Comment calculer votre Quotient Familial?

- Le QF est calculé d'après les revenus annuels déclarés du foyer (avant toutes déductions) et auxquels s'ajoutent tous les revenus annexes.
- Exemple de calcul:

pour une famille composée de 2 adultes + 2 enfants à charge ⇒ 4 parts Revenus annuels 2007 déclarés 24000€ (avant toutes déductions et tous les revenus annexes). 2000€

Divisé par 12 mois

Prestations familiales mensuelles

TOTAL 2100€ Divisé par le nombre de parts 4 parts

Q.F. =

525€ Prix du séjour : 355€

100€

Autres cas pour une famille composée de :

1 parent isolé + 1 enfant à charge ⇒ 3 parts

ou 1 parent + 1 concubin (addition des 2 revenus)+ 1 enfant ⇒ 3 parts

INSCRIPTIONS

Pour l'inscription, il vous sera demandé de compléter la fiche d'inscription ci-jointe que vous ferez parvenir

AVANT LE 16 JANVIER 2009 à :

Patrice RUFFENACH DDE - ASCEE

BP 81005/F

67070 STRASBOURG Cedex

PAIEMENT

- **60 € d'acompte par enfants**, seront encaissés lorsque l'inscription sera définitive.
- * Le solde devra être réglé impérativement pour le 27 février 2009

Dans tous les cas, rédigez vos chèques à l'ordre de l' ASCEE 67

Paiement par chèques-vacances et bons CAF possibles avant le séjour.

Un dossier de demande de subvention de la Fédération Nationale des ASCEE (pour les QF inférieurs à 690€) vous sera communiqué ultérieurement afin que vous puissiez en faire la demande auprès du service social. Fin février, la note d'information N° 2 ainsi que les renseignements pratiques concernant le séjour (départ, trousseau, etc...) vous seront envoyés.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places, les priorités seront données aux familles ayant le plus petit Quotient Familial ainsi qu'aux enfants des agents du Ministère de l'Equipement

Les inscriptions des enfants extérieurs à la DDE sont possibles (la cotisation ASCEE 2009 est obligatoire). Une attestation de séjour peut être obtenue afin de percevoir une subvention extérieure.

Avant le 08 Février 2009, date butoir, si le nombre d'inscriptions est insuffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ce séjour.

Pour le comité

Les organisateurs du séjour

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner <u>AU PLUS TARD POUR LE 16 JANVIER2009</u> à : Patrice RUFFENACH DDE 67 - ASCEE

BP 81005/F

67070 STRASBOURG CEDEX

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM					SEXE					
Prenom					Date de	NAISSAN	NCE			
Pointure of chaussures of				-	Taille de l'enfan (hauteur)	t				
L'enfant a t-il	déjà pa	assé des	tests ESF?	Si o	ui précisez :					
1ère étoile		Fléchett	:e		Flèche or			Chamo	ois or	
2ème étoile		Etoile d	or .		Flèche arg	gent		☐ Chamois argent		
3ème étoile		Flèche k	oronze		Chamois	bronz	e 🗖	Autres	préciser	
Si non, quel e	est son	niveau ?	Débutant		Chasse-ne	eige		Virage	parallèle	
L'enfant envisa	age-t-il d	'apporter s	son propre n	natéri	el de ski? C	hauss	ures 🗖	Skis 🛚	Casque 🗆	
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE										
NOM - Prén ADRESSE F DOMICILE				*	Professionnel					
SERVICE D	DEA			ΕX	KTERIEUR					
Situation de fa	mille :									
Marié(e)□ ((sauf si vous Montant des	êtes au	quotient m	naximum ou	extéri	•	Concu	binage	□ Sépar	é(e) □	
Nombre d'enf	ANTS À C	HARGE:								
N° carte A.S	S.C.E.E.									
N° Sécurité s Avez-vous u		uelle? La	quelle :							
LIEU DE DÉPART	ENVISAG	≜? S -	TRASBOURG		COLMAR			Mulhouse		
			PERSON	NE A	A PREVENIR	EN C	CAS D'	URGENC	≣	
NOM Prér Lien de pare Adresse		ec l'enfan	t							
☎ Domicile ☎ Portable				**	Professionnel					
		Fait à					Le			

SIGNATURE

PIECES A JOINDRE (sauf si vous êtes au quotient maximum ou extérieur)

- 1 photocopie de l'avis d'imposition de 2007
- 1 copie de la fiche de salaire
- 1 justificatif concernant le versement des prestations familiales de la CAF (ou copie fiche de salaire)
- 1 photocopie de la carte mutuelle.